

Reflets

d'Ayguemorte les Graves

BULLETIN MUNICIPAL n° 118 | Décembre 2015



ÉDITORIAL



Philippe Danné



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE D'AYGUEMORTE LES GRAVES

Directeur de la publication : Philippe Danné
Rédaction : Commission information et les associations
Coordination : Martine Talabot

Crédit photos : M. Talabot, E. Louvet,
S. Dauriac, J. De Miranda.

Crédit photos illustrations (Fotolia.com) :
Nitesh Kesarwani, chantalS,
Yuriya, Christopher Dodge

Conception et impression :
Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve

Dépôt légal : 37/01

Trimestriel, n° 118 - Décembre 2015

Tirage : 550 exemplaires

Illustrations non contractuelles

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Mairie d'Ayguemorte les Graves

20, avenue du Général de Gaulle

33640 AYGUEMORTE LES GRAVES

Téléphone : 05 56 67 10 15

Télécopie : 05 56 67 04 05

Courriel : mairie-ayguemortelesgraves@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Éditorial	2
Conseil municipal	3
Conseil municipal des jeunes	5
Vie du village	6
Quoi de neuf ?	8
L'été en images	9
Vie associative	16
Du côté de la CCM	18
Informations diverses	19
Zoom PRJ (rencontre avec Florent Malouda)	20

Au moment où nous réalisons ce document, PARIS vient d'être, à nouveau, victime d'attaques terroristes d'une immense ampleur faisant des dizaines de morts et de blessés graves. La nation est dans la peine. Nous sommes tous dans la peine. Nous devons faire preuve de compassion et d'unité. Face à l'horreur de ces attaques sans précédent, la solidarité doit être notre moteur. Nous sommes tous concernés et, nous en tant qu'élus, avons le devoir de porter haut et faire vivre les valeurs fondatrices de notre république : Liberté, Égalité, Fraternité.

Vous trouverez, dans le cahier central de votre bulletin municipal, le reportage photos des trois grandes manifestations de notre été ayguemortais : la fête de l'école, le marché nocturne et la fête locale. Ces différentes rencontres festives nous ont permis de partager des moments privilégiés qui témoignent du dynamisme de notre village.

Vous savez désormais toute l'importance que j'attache aux relations de proximité entre les différentes générations et ce lien que je souhaite développer et consolider. C'est pourquoi, lors de mon discours de la fête locale, j'ai annoncé que le conseil municipal mènerait une réflexion sur les conditions de mise en place d'un conseil des Sages d'ici la fin du 1^{er} semestre 2016. Cette instance consultative donnera son avis sur des projets soumis par la municipalité. Elle peut être aussi à l'initiative de projets et/ou de réflexions à mener. Parallèlement, je souhaite entreprendre un travail sur la mémoire et l'histoire du village à partir du recueil de la parole et des souvenirs des anciens.

Au cours de ces derniers mois, les dossiers suivis par la municipalité, ont été nombreux. Ils ont porté entre autres sur :

- La poursuite de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme dont les travaux ont débuté au mois de mars dernier ;
- La finalisation et transmission à l'Académie du Projet Éducatif Territorial (PEDT), aboutissement d'un long travail mené par les élus en charge de l'éducation et de la jeunesse, le corps enseignant et les parents d'élèves ;
- La mise en place à compter du 1^{er} janvier 2015 d'un régime indemnitaire pour les agents communaux en fonction de leurs filières ;
- L'externalisation du ménage de l'école dans un objectif de diminution des coûts liés aux heures supplémentaires et de mise en œuvre d'un emploi du temps mieux équilibré pour les agents communaux ;
- L'étude et la réalisation de travaux de réfection du secrétariat de mairie afin d'améliorer les conditions d'accueil du public et de travail du personnel (*travaux qui ont débuté mi-novembre pour une durée d'environ 5 semaines*),
- L'avancement des projets de la zone des Grands Pins et de multiservices avec l'acquisition d'un macro lot de 2 200 m² sur le Domaine de la Sablière, avenue du Général de Gaulle.

Dans les semaines à venir, la réflexion sur les budgets 2016 va être engagée, dans un contexte budgétaire contraint. La réduction des dotations de l'État aux collectivités pour l'année 2016 atteindra 3,67 milliards d'euros.

La question du projet ferroviaire « GPSO LGV » est à nouveau d'actualité... En effet, alors que les commissaires enquêteurs ont émis un avis défavorable, le Gouvernement, contre toute attente, a validé le 26 septembre, les projets de lignes à grande vitesse Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax. Dont acte. Nous restons vigilants en attendant la décision du Conseil d'État qui devrait intervenir au cours du 1^{er} semestre 2016.

Enfin et pour terminer sur une note plus positive, à la suite du courrier que j'ai adressé le 2 juillet dernier au président du Conseil départemental de la Gironde, celui-ci a décidé, pour notre plus grande satisfaction, de prendre en compte la réalisation du rond-point au carrefour du Petit Breton dans le cadre de la sécurisation de la RD 1113. Parallèlement et à ma demande, une étude sur l'emplacement des arrêts de bus y sera intégrée. Dossier à suivre...

Bonne fin d'année à toutes et tous.

Le maire,
Philippe Danné

DÉPART

Pour des raisons professionnelles et personnelles, Fabien Lalanne, conseiller municipal depuis 2008, a quitté Ayguemorte les Graves au mois de juillet pour s'installer à Pessac avec son épouse et ses enfants et a donc présenté sa démission à M. le maire.

Nous leur souhaitons une belle vie pessacaise!



Voici le message qu'il vous transmet:

« C'est avec une certaine émotion que j'ai quitté en juillet cette charmante et accueillante commune d'Ayguemorte les Graves. Ces 14 années passées dans la commune ont été l'occasion pour moi et les miens de démarrer une vie de famille. Ce fût également l'opportunité d'intégrer le conseil municipal afin de mieux connaître la commune et de contribuer à son fonctionnement, son évolution.

Nous vivons désormais à Pessac où nous sommes très heureux et prenons nos marques petit à petit.

Je remercie l'équipe municipale de me donner l'occasion de vous dire au revoir et de témoigner du plaisir que j'ai eu d'être à vos côtés. Je vous souhaite à tous de continuer à faire en sorte qu'Ayguemorte les Graves conserve son dynamisme et sa douceur de vivre. »



ARRIVÉES

Notre village évolue. Soucieuse de vous apporter la meilleure qualité de service, la municipalité a fait le choix de renforcer le secrétariat en recrutant un agent d'accueil polyvalent. À ce titre, Christine Dusautoir a intégré le personnel

communal depuis le 1^{er} avril 2015 dans le cadre d'un contrat aidé et, depuis cette date, a le plaisir de vous accueillir aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Thomas Pottier, recruté en contrat à durée déterminée, a pris ses fonctions d'adjoint technique le 15 juin dernier pour une durée d'un an, en remplacement de Denis Courtine qui a sollicité sa mise en disponibilité pour convenance personnelle.

Il a en charge notamment l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux aux côtés de Bernard Bourdens.

Bienvenue à tous les deux!



Principales décisions prises

L'intégralité des procès-verbaux des séances du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site: www.ayguemortel Graves.fr

SÉANCE DU 19 MARS 2015

Lotissement Domaine de la Sablière: cession de terrain communal à la société Progefim, titulaire du permis d'aménager, pour une superficie totale de 5 290 m² et un montant global de 177 485,44 € TTC soit 143 000 € TTC + 34 485,44 € de TVA sur la marge. Unanimité.

Urbanisme: avis favorable unanime pour la signature d'une convention avec la Communauté de communes de Montesquieu pour la mise en place d'un service d'instruction mutualisé des autorisations du droit des sols (ADS) suite à la promulgation de la loi ALUR.

Vote des 3 taxes: avis favorable unanime pour application d'une augmentation avec un coefficient de variation proportionnelle de 1,020047 fixant les taux pour 2014 à 15,33 % pour la taxe d'habitation, 18,19 % pour la taxe foncière (bâti) et 51,94 % pour la taxe foncière (non bâti).

Vote des subventions aux associations: propositions de la commission des finances votée à l'unanimité - ACCA 700 €, ACPG-CATM 650 €, AGEA 650 €, Parents d'élèves 120 €, ASTA 800 €, Badminton 200 €, Pétanque 450 €, Hip Hop 600 €, Club du 3^e Printemps 855 €, Arterrenatifs 400 €.

Subventions au Centre communal d'action sociale (CCAS) et à la Caisse des écoles: avis favorable pour octroyer une subvention de 10 000 € pour le CCAS et 106 000 € pour la Caisse des écoles.

Questions diverses: extension de l'aire de covoiturage, nouvel accès au groupe scolaire rue Le Traversan.

SÉANCE DU 10 AVRIL 2015

Modification des statuts de la Communauté de communes de Montesquieu portant sur le développement économique (article 3.1), la création et l'aménagement de la voirie d'intérêt communautaire existante et à venir (article 3.6), l'étude et la réalisation d'un schéma d'accueil des gens du voyage dans le respect du schéma départemental (article 3.9). Avis favorable unanime.

Réaménagement de l'accueil et du secrétariat de mairie: le montant des travaux est estimé à 43 000 € HT. Sachant qu'une subvention de 10 000 € a été attribuée par M. le député Savary au titre de la réserve parlementaire, que la subvention DGE à hauteur de 35 % s'élève à 15 050 €, l'autofinancement représente la somme de 17 950 € HT pour la commune.

Revalorisation des indemnités des adjoints au maire conformément à l'article L.2123-23 du code général des collectivités territoriales à hauteur de 12,38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (sans changement pour M. le maire). Unanimité.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) - délibération du 05/12/2013 : afin de favoriser la formulation de ce projet, il convient d'élargir les modalités de concertation avec notamment: l'organisation d'une réunion publique supplémentaire, la parution de plusieurs articles dans le bulletin municipal et sur le site de la commune, l'affichage de cette délibération, la mise en place d'une exposition permanente à l'aide de panneaux de concertation au fur et à mesure de l'avancement de l'étude, la tenue d'une journée de rencontre avec les exploitants agricoles du territoire. Unanimité.

Vote du budget 2015 (réalisation graphique dans le bulletin municipal n° 117). Unanimité.

Questions diverses: avis défavorable des commissaires enquêteurs à l'issue de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de LGV. À cette occasion, le maire annonce qu'il saisira M. le Président du Conseil départemental pour relancer le dossier d'aménagement du carrefour « Du Petit Breton ».

SÉANCE DU 25 JUIN 2015

Projet Éducatif Territorial (PEDT): démarche partenariale entre les services de l'État concernés et les acteurs éducatifs locaux dans le cadre de la nouvelle organisation mise en place depuis la rentrée scolaire 2013/2014 afin de favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, extrascolaires dans l'intérêt de l'enfant. Le projet présenté est adopté à l'unanimité.

Tarification de l'accueil périscolaire. La nouvelle grille validée s'établit ainsi:

Quotient familial	Tarif ½ journée 1 enfant	Tarif ½ journée 2 enfants
Moins de 400 €	0,60 €	0,56 €
De 401 à 550 €	0,70 €	0,66 €
De 551 à 700 €	0,82 €	0,77 €
De 701 à 850 €	1,04 €	0,92 €
De 851 à 1000 €	1,14 €	1,08 €
De 1001 à 1150 €	1,25 €	1,18 €
De 1151 à 1300 €	1,38 €	1,28 €
De 1301 à 1450 €	1,50 €	1,38 €
1451 € et +	1,64 €	1,48 €

Domaine de La Sablière, acquisition d'un macro lot viabilisé: le prix de vente proposé par la société Progefim s'établit à 310 000 € HT + 43 636 € de TVA sur la marge. L'offre prévoit un paiement en deux fois: 50 % au moment de la signature de l'acte et le restant l'année suivante. Avis favorable unanime compte tenu des objectifs poursuivis (implantation d'un pôle multiservices en cœur de bourg dans la partie ouest de la plaine des sports et réalisation d'un programme d'habitat – logement locatif et accession sociale à la propriété.

Travaux d'éclairage public: le renouvellement des foyers en 2015 représente la somme de 10 470,66 €. Avis favorable pour demander une subvention au SDEEG (20 % sur le montant HT plafonné).

Groupement sanitaire de défense des abeilles de la Gironde: accord pour octroi d'une subvention d'un montant de 70 € à ce groupement qui intervient gratuitement auprès des particuliers ou sur le domaine public.

Rentrée scolaire 2015/2016 : fermeture de la 6^e classe décidée par l'Inspection académique. Dépose de l'Algeco monté à cet effet. Compte tenu de la charge de travail en augmentation sensible liée notamment à la mise en place des TAP à laquelle participe largement le personnel, de la liaison froide au restaurant scolaire, il a été décidé d'externaliser l'entretien ménager du groupe scolaire.

Questions diverses: abattage et élagage des arbres Route du pont d'Hostens, bilan de l'action du CMJ, commande d'un comptage routier pour mesure de la vitesse à l'entrée du village au niveau du quartier de Thion.

SÉANCE DU 19 AOÛT 2015

Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC): la dotation allouée s'élève à 8040 €. Elle sera utilisée pour l'achat de mobilier de bureau pour le secrétariat et le réaménagement du trottoir face à l'église (montant estimé: 11 119 €).

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CGFPT): avis favorable pour adhésion au service de remplacement du CGFPT permettant de pallier l'absence momentanée d'un agent ou de pouvoir assurer des missions temporaires de renfort pour le service.

Demande de création d'un périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PEANP): suite à la délibération prise le 18 juin 2013, le conseil à l'unanimité décide de rajouter au périmètre de l'étude les parcelles référencées sous les n° 33, 34, 32, 330, 31 et 30 pour une superficie de 6 180 m².

Raccordement du lotissement « Domaine de la Sablière »: signature d'une convention de servitude de passage avec ERDF pour la pose de deux lignes électriques souterraines depuis la rue Daniel et Hortense Léglise jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle.

Questions diverses: renforcement de la signalétique sur l'interdiction de stationnement rue Le Traversan, modification de l'arrêté réglementant les comportements sur le domaine public interdisant notamment la consommation d'alcool, à la demande du préfet.



RECENSEMENT MILITAIRE

En application au décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, les jeunes filles et jeunes gens sont dans l'obligation de se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans.

PIÈCES À FOURNIR

Carte nationale d'identité
Livret de famille
Justificatif de domicile

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



UN BILAN TRÈS SATISFAISANT !

Le mandat du conseil municipal des jeunes a débuté le 11 décembre 2014 sous la présidence de M. le maire, assisté de la 1^{re} adjointe Martine Talabot et d'Emmanuelle Louvet, adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Le bilan est très positif et mérite qu'on s'y arrête en évoquant les travaux réalisés et les actions mises en place au travers des deux commissions constituées « citoyenneté/environnement » et « sport/culture », pilotées respectivement par Martine Talabot et Olinda Bernardes Ramos et Emmanuelle Louvet et Éric Joseph.

- 1^{re} participation à la cérémonie des vœux du maire en janvier 2015 où chacun et chacune s'est présenté(e) et a expliqué pourquoi il/elle s'était engagé.
- L'organisation le samedi 5 septembre, en partenariat avec Mathilde, animatrice de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats, d'un circuit-découverte autour de l'étang de la commune et de ses 9 ha de bocage et de forêt (voir article page 16).
- Une participation active à la préparation de la cérémonie du 8 mai avec une présence effective, le choix et la lecture de plusieurs textes.



- Lors de la fête locale les 11, 12 et 13 septembre, l'organisation et l'arbitrage de jeux collectifs pour les enfants de la commune âgés de 8 à 12 ans sur le city stade. Les jeunes élus ont choisi les jeux (ballon prisonnier, course en sac, épervier, balle assise, lion/gazelle), revu les règles, déterminé un ordre de déroulement et se sont répartis l'arbitrage tout au long de l'après-midi. Ils ont également pris en charge la communication avec la rédaction d'un Flash info spécial, la réalisation d'affiches d'information et une information orale relayée en classe.

- La préparation de la cérémonie du 11 Novembre avec la réalisation d'une exposition sur les événements marquants de la 1^{re} Guerre mondiale en abordant plusieurs thèmes: les origines, les conséquences, les grandes batailles, l'amélioration de l'armement. Le moment fort reste les témoignages des « poilus » que les jeunes élus ont choisi d'afficher et pour certains de lire lors de la célébration. Leur objectif était de mettre en place une action intergénérationnelle de nature à renforcer le lien de mémoire et du souvenir.

Un grand MERCI aux jeunes élus pour leur engagement, leur grande implication et le bonheur qu'ils nous ont donné de travailler ensemble! Un grand BRAVO pour ce travail collectif de grande qualité!



1. Note d'information concernant le PLU d'Ayguemorte les Graves

Suite à la délibération en date du **5 décembre 2013**, le **conseil municipal d'Ayguemorte les Graves a prescrit à l'unanimité la révision du Plan Local de l'Urbanisme (PLU)** de la commune, la délibération du 10 avril 2015 en a élargi les modalités de concertation. En effet, le PLU approuvé le 23 octobre 2007 et ayant fait l'objet d'une révision simplifiée approuvée le 11 octobre 2012, ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement du territoire de la commune. Le Bureau d'études G2C Territoires accompagne les élus depuis le mois de mars 2015 pour élaborer ce nouveau document, qui remplacera le Plan Local de l'Urbanisme actuel.

La commune souhaite porter un projet durable et cohérent pour anticiper son développement. Le nouveau PLU s'inscrit dans la continuité du document d'urbanisme actuellement en vigueur. La phase de diagnostic en cours de réalisation, permettra de dégager les enjeux qui permettront aux élus de construire leur projet de territoire, en s'appuyant sur les objectifs fixés par la commune :

- Maîtriser la consommation d'espaces, l'évolution démographique et l'étalement urbain;
- Protéger et valoriser les espaces naturels les plus sensibles;
- Préserver l'activité agricole;
- S'inscrire dans une démarche de développement durable de la commune;
- Favoriser le développement économique : zone d'activité des Grands Pins et Robert Algayon;
- Conforter et améliorer les équipements publics;
- Améliorer les liaisons internes au village;
- Sécuriser les déplacements.

Le PLU est un document qui détermine des zones constructibles et les façons d'y construire sa maison, ses bureaux ou son entreprise, en fonction des hauteurs ou de l'implantation du bâti sur le terrain. C'est également un outil phare pour préserver l'identité de la commune, le patrimoine historique, aussi bien naturel qu'urbain : *les paysages, le centre ancien, le bâti remarquable, l'agriculture...*

Il fixe les règles d'occupation et d'utilisation de l'espace, afin d'anticiper les évolutions du bourg : *où construire, comment construire, quoi et pourquoi.*

Le PLU permettra de mettre en avant le projet de la commune en portant une vision globale de son devenir traduit à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Le PLU permettra d'anticiper les besoins des habitants, de proposer et d'adopter une vision pour l'avenir de la commune, à l'horizon des 10 prochaines années.

1.1. Que doit comporter le PLU ?

Plusieurs documents composent le PLU :

Le **Rapport de présentation** expose le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques, l'analyse de l'état initial de l'environnement et les enjeux de développement pour le territoire ;

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune pour les années à venir en matière de développement et d'aménagement (habitat, environnement, mise en valeur du patrimoine, économie...);

Les **Documents graphiques** délimitent les zones urbaines, à urbaniser, naturelles et agricoles ;

Les **Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** définissent les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager un quartier ou secteur ;

Le **Règlement** définit ce que chacun peut ou ne peut pas réaliser sur un terrain en fonction de la zone dans laquelle il est situé ;

Les **Annexes** comprennent des éléments d'information divers tels que la description du réseau d'assainissement, d'eau, les servitudes...

1.2. La procédure d'élaboration du PLU

La concertation avec les personnes publiques associées (PPA) et les habitants se déroule tout au long de la procédure d'élaboration du PLU.

1. Le conseil municipal prescrit l'élaboration du PLU et fixe les modalités de la concertation :

- Affichage de la délibération prescrivant la mise en révision du PLU ainsi que la présente délibération complémentaire qui élargit le champ de la concertation pendant toute la durée des études nécessaires;
- Parution d'articles dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la commune;
- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture du secrétariat;
- Des permanences seront tenues en mairie par Monsieur le Maire, l'adjoint délégué à l'urbanisme ou des techniciens dans la période d'un mois précédant « l'arrêt du projet de PLU » par le conseil municipal;
- Organisation de deux réunions publiques;
- Mise en place d'une exposition permanente à l'aide de panneaux de concertation, présentés au fur et à mesure de l'avancement des études;
- Organisation d'une journée de rencontre avec les exploitants agricoles du territoire, préparée par l'envoi d'un questionnaire.

2. La démarche de projet est lancée : élaboration du diagnostic territorial, élaboration du PADD et débat en conseil municipal, Élaboration des OAP, documents graphiques et règlement, Justification du projet dans le Rapport de Présentation et élaboration des Annexes.

3. Délibération du conseil municipal : tire le bilan de la concertation et Arrête le projet de PLU. Le conseil municipal débat des orientations générales du PADD 2 mois au moins avant l'arrêt du projet de PLU.

4. Le projet arrêté est soumis aux personnes publiques associées qui ont 3 mois pour se prononcer. Le projet tel qu'il a été arrêté, accompagné des avis rendus par les PPA, est ensuite soumis à **enquête publique (1 mois)**.

5. Délibération du conseil municipal: approuve le projet de PLU: le dossier éventuellement modifié au vu des avis des personnes publiques associées et des observations émises dans le cadre de l'enquête publique est ensuite approuvé par délibération du conseil municipal, puis transmis au contrôle de légalité.

La commission urbanisme finalise actuellement avec le bureau d'études, l'élaboration du diagnostic territorial, qui permettra de dégager les enjeux à partir desquels sera construit le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Bureau d'études G2C Territoires

PEANP

Périmètre de protection et de mise en valeur des Espaces Agricoles Naturels Périurbains

Le Département conduit, sur le territoire des bocages de Garonne, une étude sur l'opportunité d'actualiser les Zones de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS) et créer un PEANP.

Qu'entend-on par PEANP?

C'est un outil d'intervention foncière qui répond aux nouveaux enjeux agricoles, forestiers ou paysagers dans une logique de développement durable.

Quels sont ses atouts?

- maîtrise de l'étalement urbain et consommation raisonnée de l'espace.
- préservation des terres agricoles et accès facilité au foncier pour les futurs exploitants.
- soutien aux activités agricoles avec le développement de nouveaux modes de production.
- valorisation de toutes les formes de commercialisation en circuit-court.

Cinq communes du canton sont concernées: Ayguemorte les Graves, Beautiran, Cadaujac, Isle Saint-Georges et Saint-Médard d'Eyrans pour un périmètre d'étude qui s'étend à environ 1 420 ha.

Le conseil municipal de la commune d'Ayguemorte les Graves a souhaité, au travers de l'outil que constitue le PEANP, pouvoir sanctuariser et pérenniser la vocation agricole de parcelles face au château Moka et y intégrer des parcelles sur les cressonnières qui ont déjà fait l'objet d'une réserve dans le Plan Local d'Urbanisme.

L'objectif est de conforter la vocation agricole de ces secteurs, de développer dans le futur la vente directe (marché, AMAP...) et de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs. Cette volonté s'inscrit dans une démarche plus globale autour de l'histoire maraîchère de la commune d'Ayguemorte les Graves.

Plusieurs ateliers ont été organisés par le prestataire retenu pour conduire cette réflexion autour des enjeux et des axes d'actions à mettre en œuvre qui ont amené à élargir le périmètre d'étude proposé aux communes concernées. Les observations de notre commune ont été prises en compte.

Une réunion publique de présentation a eu lieu le 9 septembre dernier à Beautiran.

Si le Département décidait de créer un PEANP et que ce périmètre et les propositions d'actions soient validés par les communes, le SYSDAU et la Chambre d'agriculture, le projet serait alors soumis à enquête publique à la fin de l'année 2015.

À suivre...

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Entouré des élus du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, Philippe Danné a commémoré ce 70^e anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale. Il a rappelé son attachement au devoir de mémoire et a souligné que le « rassemblement d'aujourd'hui s'enracine profondément dans notre histoire: il est l'expression de notre vigilance du présent face aux tentatives de révision du passé, contre l'intolérance et le fanatisme. Il est l'expression de notre vigilance pour la paix, le respect de la personne humaine et des droits des peuples. »

Après lecture des messages du secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, du président de l'association des Anciens Combattants, les élus du conseil municipal des jeunes ont donné lecture de quelques témoignages avant de déposer une gerbe au pied du Monument aux morts.

Le verre de l'amitié clôturait cette cérémonie dans la salle La Sablière.



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

La cérémonie du 14 Juillet revêtait cette année marquée par les attentats, un caractère particulier car elle était placée au niveau national sous le signe de la lutte contre le terrorisme.

L'occasion pour Martine Talabot, 1^{re} adjointe au maire, de rendre un hommage appuyé non seulement à tous ceux qui se sont battus pour notre liberté mais aussi à tous ces militaires, gendarmes et policiers qui veillent quotidiennement à la sécurité et à la protection de la population, quelquefois aux dépens de leur vie.

Après avoir chanté la Marseillaise, toutes et tous se sont rendus sous le préau de l'école pour prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité.



Travaux « Domaine de La Sablière » / Pôle multiservices



Fleurissement de la commune



Extension de l'aire de co-voiturage (doublement des places)

QUOI
DE
NEUF ?



Renforcement sur la signalétique de l'interdiction de stationnement rue Le Traversan (pose de panneaux verticaux d'interdiction de stationner)



Déboisement et élagage route du Pont d'Hostens



Nous vous proposons de découvrir le reportage photos des trois grandes manifestations de l'été: la **fête de l'école** du 26 juin, le **marché nocturne** du 3 juillet et la **fête locale** des 11, 12 et 13 septembre.

L'ÉTÉ EN IMAGES

À cette occasion, il est important de souligner que le marché nocturne et la fête locale ne peuvent se maintenir (en l'absence de Société des fêtes) que grâce au soutien et à la forte implication de l'ensemble des élus ainsi qu'à la participation active des associations et, pour la première fois cette année, des élus du conseil municipal des jeunes. Un grand merci à tous!

C'est une belle soirée d'été qui a accueilli la fête de l'école ce vendredi 26 juin derrière la salle polyvalente « La Sablière ».

Cette année, les enfants, guidés par leurs enseignants, nous ont proposé de revisiter quelques contes célèbres, en mixant tradition, modernité et en saupoudrant le tout d'une pincée d'humour.

Le jeu théâtral des enfants, la mise en scène, les costumes très réussis, mais aussi l'investissement des enseignants ont été les ingrédients du succès de ce spectacle.

Après le spectacle, une nouvelle formule a été lancée: en effet, des jeux gratuits (course en sacs, chamboule tout...) étaient animés par des parents bénévoles. Un père d'élève avait amené une plancha pour les grillades. C'était, de l'avis de la majorité, un moment fort de convivialité. L'association des parents d'élèves a offert à chaque enfant présent une pochette surprise.

FÊTE DE L'ÉCOLE (26 JUIN)



FÊTE LOCALE

(11-12-13 SEPTEMBRE)



L'Harmonie des Graves



Célébration, chorale A Capella



Solistes A l'UNICOEUR



Repas dansant



Atelier Modelage, Claudine Violeau



Vide-greniers organisé par l'AGEA



Concours de pétanque



Exposition « Merci pour ces 10 ans de tri »



Buvette tenue par l'ASTA



Service assuré par le PRJ

Autre moment majeur, la fête locale qui cette année s'est enrichie de nouveautés avec entre autres :

- La traditionnelle promenade à travers Ayguemorte les Graves, dans nos espaces naturels remarquables bien connus de nos anciens. Nous avons souhaité y apporter un plus, un complément, une compréhension plus élargie du milieu des plantes qui nous entourent, sous une forme ludique mais pas trop académique. L'association ICARE et sa botaniste vénérable accompagnée de deux clowns de l'association « Art en vie » nous ont offert un espace élargi de découverte, d'émerveillement, de rire et de compréhension qui a rassemblé une cinquantaine de personnes et qui les a ravis. Une habitante disant « c'était super, cela renouvelle notre balade », une autre en souriant et à voix basse : « il faut que l'on garde cela pour nous Ayguemortais avec toutes ces plantes qui nous soignent », une autre : « J'ai appris tellement de choses, j'aurais dû les noter. Je retiens la cardère, utilisée dans l'industrie lainière pour la finition à la main des draps de laine ainsi que la bardane et la valériane ».
- Samedi après-midi des jeux récréatifs pour les enfants de l'école ont été organisés par le conseil municipal des jeunes, avec l'appui de la commission scolaire.
- Samedi soir, plus de 150 convives se sont retrouvés pour le dîner servi par les jeunes du PRJ, dans un moment qui a su réunir de nouveaux habitants.
- Et puis les artificiers ont trouvé une fenêtre de tir pour le feu d'artifice en pistant, minute par minute, la météo.
- Dimanche après-midi, ce fut le renouvellement d'un moment, d'une respiration culturelle avec le concert de deux chorales.

Cette fête locale 2015 qui a été un temps fort dans une belle ambiance de partage inter-générationnel a vu la participation des nouveaux habitants. Le maire, Philippe Danné, n'a pas caché sa satisfaction dans son discours lors du vin d'honneur animé par l'Harmonie des Graves. Mme Corinne Martinez, conseillère départementale, a salué également l'implication de cette jeunesse.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour la réussite de cette belle fête ainsi que les annonceurs pour leur aide financière qui a permis la réalisation du programme.



Balade découverte avec l'association ICARE



Dépôt de gerbe



Fête foraine



Vin d'honneur



Lâcher de ballons



Concours photos



Remise des prix concours photos



Dégustation château Lusseau



Chorale Brin de chants



Jeux collectifs animés par le CMJ



Gym Move



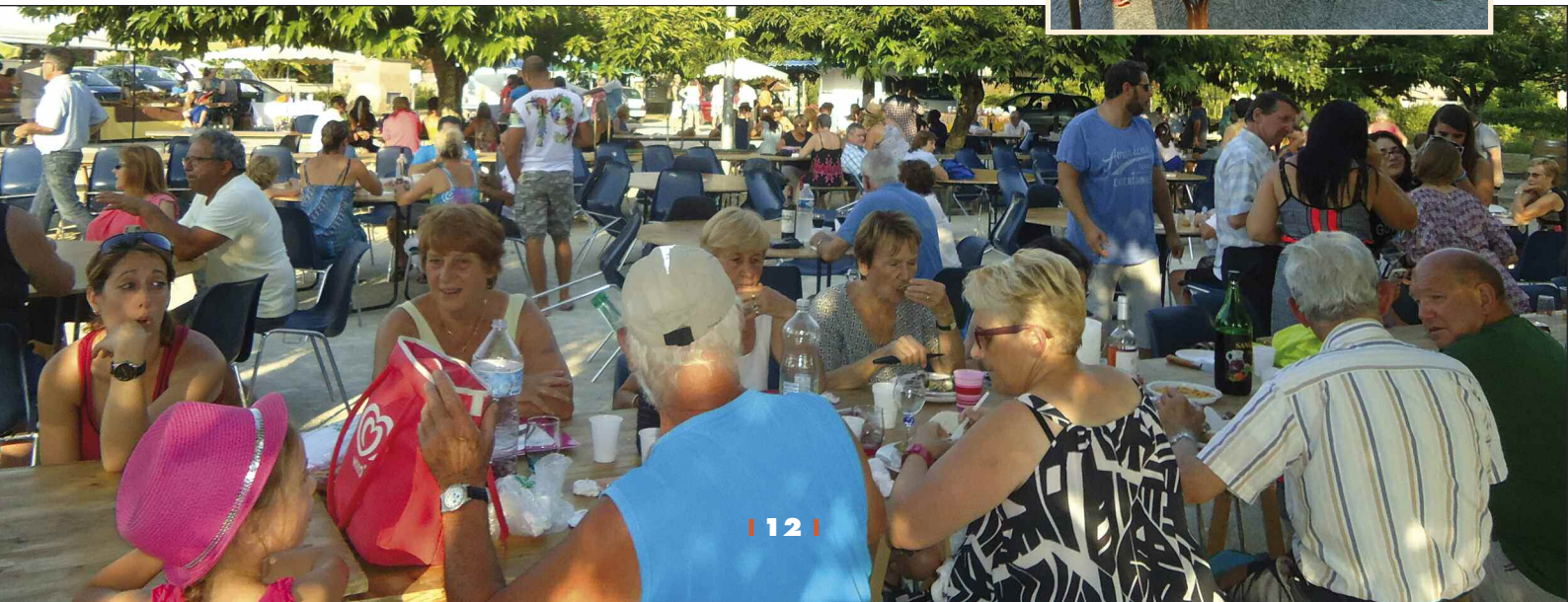


MARCHÉ NOCTURNE (3 JUILLET)

Vous étiez très nombreux à participer à la 8^e édition de notre marché nocturne installé sur le boulo-drome ombragé et animé par le groupe musical HF Street Band qui a revisité quelques titres largement connus des Beatles, des Eagles et autres Rolling Stones...

Chacun a pu composer son menu en fonction de ses envies du moment et déguster ainsi les produits locaux et régionaux proposés par une douzaine de producteurs.

Cette soirée estivale constitue toujours un moment fort de notre été ayguemortais!





POINT RENCONTRE JEUNES

Vendredi 18 septembre 2015, le Point Rencontre Jeunes a effectué le lancement de sa nouvelle saison. À cette occasion, une soirée de restitution des camps ainsi que des actions de l'année scolaire passée a eu lieu.

Ce soir-là, les jeunes et leurs parents ont ainsi pu voir les photos et vidéos des 4 camps qui se sont déroulés durant le mois de juillet. Le premier séjour était un raid multi-activités en Sud-Gironde avec au programme plusieurs activités comme l'équitation, l'arbalète au château de Roquetaillade, du grimpeur d'arbre avec nuit dans les arbres, du canoë, du wakeboard. Le second et le troisième camp étaient des séjours sur la protection et la sensibilisation à l'environnement et la pratique de sports de glisse. Les 12-15 ans ont réalisé un micro-trottoir au sujet de l'ovni-Port d'Arès et les 10-12 ans ont nettoyé les plages et distribué des cendriers. Grâce à l'association Surf Insertion les jeunes ont ainsi pu pratiquer du surf et du bodyboard à moindre coût mais aussi bénéficier d'ateliers éco-bassin et éco-océan ludiques et très enrichissants. Le dernier camp était un mini-séjour en partenariat avec les autres points rencontre jeunes du canton. Une cinquantaine de jeunes se sont retrouvés au lac de Biscarrosse et au cinéma après une nuit passée sur la plaine des sports de la ville de Cabanac, hôte de la soirée.

L'ensemble de ces camps a pu être réalisé grâce notamment au soutien du Conseil départemental, de la Communauté de communes de Montesquieu, de la ville d'Ayguemorte mais aussi de Surf Insertion et Cabanac.

Les actions de l'année passée ont aussi été présentées au cours de la soirée. Les jeunes ont retrouvé l'ensemble des photos comme le Téléthon, la Disco Party Mix et les soirées patinoire, rencontre de Florent Malouda, match de foot ou autre.

La soirée s'est clôturée par un pot de bienvenue après la diffusion du court-métrage « Témoin muet » réalisé par le PRJ et qui a remporté les prix de meilleur film, meilleur scénario et meilleur message préventif lors du festival du film webmobile de la CCM.

Pour la nouvelle saison, le Point Rencontre Jeunes a divers projets comme le Téléthon 2015, la Disco Party Mix 2, un stage de théâtre avec pour finalité la participation au festival CréaMômes...

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h15 à 16h30
Mardi	9h15 à 12h	14h15 à 18h30
Mercredi	Fermé	14h15 à 16h30
Judi	9h15 à 12h	14h15 à 18h30
Vendredi	Fermé	14h15 à 17h

POINT RENCONTRE JEUNES

Visite surprise de Marc-Antoine Fortuné

Entre deux dribbles et quelques passes, les jeunes du PRJ ont eu l'heureuse surprise, lors d'un match improvisé au city stade, de la venue du joueur de football français professionnel Marc-Antoine Fortuné, attaquant de l'équipe de Wigan (D2 anglaise). Il a joué notamment à Lille, Utrecht (Pays-Bas), Nancy et West Bromwich (Angleterre). Il a également évolué pendant un an au sein du mythique club du Celtic Glasgow (Écosse).



Le temps d'une pause photo et de quelques questions devant son monstrueux bolide.

FESTIVAL DU FILM DE PRÉVENTION

La 6^e édition du festival du film de prévention de Montesquieu, imaginé et organisé par les jeunes élus du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), a été particulièrement remarquable cette année au regard de la pertinence et de la richesse des thèmes retenus et des courts métrages présentés.

Grâce à l'appui technique de la Communauté de communes de Montesquieu, 8 communes ont pu participer à cet événement.

Lors de la remise des récompenses, le **Point Rencontre Jeunes d'Ayguemorte les Graves** a remporté le **1^{er} PRIX** (meilleur film, meilleur scénario, meilleur message de prévention) avec son film intitulé « Témoin muet ». Un film réaliste, tout en justesse et en émotion, sur un sujet ô combien délicat et douloureux: le harcèlement à l'école qui appelle à la réflexion et à une grande vigilance.

Les applaudissements nourris du public ont largement salué ce court métrage de grande qualité.



Le PRJ ayguemortais



RENTRÉE SCOLAIRE 2015/2016

127 enfants ont franchi le portail de l'école « Aygue-Marine » ce mardi 1^{er} septembre. La répartition s'est faite ainsi:

- PS - Petite section maternelle (12) - MS - Moyenne section (14): Mme Valérie Lavigne.
- GS - Grande section (23) - CP (4): Mme Caroline Baronnet.
- CP (7) - CE1 (1): M. Didier Gagnou.
- CE2: (26) M. Frédéric Lafargue, directeur d'école.
- CM1 (9) - CM2 (13): M. Danis Pierre-Yves, remplaçant Mme Linières en congé maternité.

Tout le monde a pu constater la disparition de l'élément préfabriqué qui avait permis d'accueillir la sixième classe à la rentrée 2014. Quelques éléments de mobilier de cette classe ont été réattribués par la municipalité à certaines salles de classe pour compléter le mobilier déjà existant.

La municipalité a pris l'initiative de passer un contrat avec une entreprise de nettoyage « Azur-Net » qui prend en charge le ménage des locaux scolaires quotidiennement. Cela a permis de soulager l'emploi du temps du personnel municipal.

La rentrée des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) s'est faite le lundi 21 septembre. De 16h à 17h, après le temps d'enseignement, les lundis, mardis, jeudis, les enfants peuvent participer à des activités manuelles, sportives ou culturelles, encadrées par des intervenants extérieurs (Mme Léger pour l'atelier « terre » ou M. Barat, pour l'activité tennis) ou par le personnel municipal. Jérôme De Miranda, directeur du périscolaire, a renouvelé avec son équipe quelques activités: cette année, les enfants pourront s'adonner au chant, à la danse, à la cuisine ou à la découverte du monde à travers un diaporama avec M. Vigorie.

N'oublions pas l'aide aux leçons animée par deux bénévoles, Mme Cochu et M. Vigorie, trois soirs par semaine après 17h. Merci à eux de leur persévérance et leur aide précieuse apportée aux enfants.

Bonne année scolaire à tous!



Équipe enseignante



Personnel communal
(absente :
Patricia Gauthier)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Rectification : **GOUYOU Jules** né le 3 octobre 2014

BERGIA Anaïs née le 1^{er} mai 2015

SEGUINEAU Eliot né le 5 juin 2015

MELLADO Eléna née le 17 juin 2015

CHAUFFEPIED RONCIN Lorenza née le 22 juillet 2015

DUCASSE Léo né le 22 août 2015

HUBER Noélia née le 10 septembre 2015

RETTEBACH Léon né le 10 septembre 2015

LACAMPAGNE Mathis né le 21 septembre 2015

TOCHON Alban né le 25 septembre 2015

RIDEAU Hayden né le 30 septembre 2015

MARIAGES

GOURDAIN Michaël et **FONTANILLE Audrey**
mariés le 20 juin 2015

LE GOFF Loïc et **CHABRA Fanny**
mariés le 18 juillet 2015

THEVENET José et **CRUZADO Carmela**
mariés le 8 août 2015

RAKOTOARISOA Dera et **CHARTON Lorraine**
mariés le 19 août 2015

DÉCÈS

DUCASSE Joël décédé le 25 avril 2015

À LA DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE...

Le conseil municipal des jeunes a organisé le 5 septembre dernier, pour les élèves de l'école primaire âgés de 8 à 12 ans et leurs parents, un circuit-découverte autour de l'étang et de ses 9 ha de bocage et de forêt acquis par la municipalité il y a quelques années.

Cette balade originale était animée par Mathilde Conan, animatrice de la Réserve Naturelle Géologique de Saucats-La Brède et proposait de « s'amuser un peu » avec la nature et de « marcher sur les traces de vie des petites bêtes » tout en découvrant le marais.

Tout au long du circuit baigné de soleil, des pauses contées sur le bocage, la provenance de certains arbres et autres plantes, la présence discrète d'une faune riche, se sont succédés : la vie



de l'aulne au feuillage épars et l'histoire de Gros Dormeur, la cardère et la vie des taupes, les peupliers et l'histoire de Terreur de Bisons, la cistude que l'on peut apercevoir quelquefois dans l'étang mais malheureusement en voie de disparition, les libellules et le secret de leur corps long et fin...

Les jeunes élus ont parfaitement mené à bien leur initiative et réussi cette matinée aussi ludique que pédagogique qui s'est clôturée par un pique-nique pris en commun.



VIE ASSOCIATIVE

VÉLO CLUB AYGUEMORTAIS

Dans le souci de se faire connaître de la population dont elle porte le nom et qu'elle représente aux quatre coins de l'Aquitaine et des régions limitrophes, le Vélo Club d'Ayguemorte les Graves vous présente les membres qui forment son équipe, que ce soit en Fédération Française de Cyclisme ou en UFOLEP ainsi que les principaux résultats de ces dernières années.

- Président: Bernard Laffitte (double champion de France sur route).
- Vice-présidents: Nicolas Debenne et Jean-Luc Besarion (plusieurs podiums régionaux à leur actif).
- Trésorier et secrétaire: Christian Grisi.

Le Vélo Club compte une douzaine d'adhérents. Ces dernières années il a obtenu une soixantaine de victoires sur route ou en cyclo-cross.

Pour plus d'informations, visitez le site du club : www.velo-club-ayguemorte.blogspot.fr

LE HIP-HOP D'ATTAQUE POUR SA NOUVELLE SAISON

Depuis quelques jours, l'association du Hip-Hop Ayguemortais a redémarré ses cours de danse urbaine et de break dance à la salle La Sablière. Cette année, suite à une forte demande des plus jeunes, le premier cours accueille les enfants dès 6 ans.

Tous les vendredis de 17 h 30 à 20 h 30, trois cours de différents niveaux remplissent la salle des fêtes de la commune. Il reste encore une douzaine de places disponibles si vous êtes intéressés pour un tarif annuel de 75 €. Le vendredi 4 décembre aura lieu le premier spectacle à l'occasion du Téléthon 2015 et de nombreuses autres manifestations durant toute l'année. Renseignements auprès de Jérôme au 06 62 09 90 39.



LES 30 ANS DE L'ASTA

Le club de tennis d'Ayguemorte vient de fêter ses 30 ans! À cette occasion, le samedi 26 septembre, une grande soirée a été organisée à la salle La Sablière!

Une centaine d'adhérents ou d'anciens adhérents ont eu le plaisir de partager un moment exceptionnel:

- beaucoup d'émotion lors des retrouvailles des anciens licenciés, qu'ils aient été présidents, trésoriers, secrétaires ou simplement joueuses et joueurs!
- encore un moment émouvant grâce à une vidéo projetée sur grand écran: tous ont pu revoir ou découvrir l'histoire de l'ASTA à travers ses moments forts!
- du rire au cours de cette soirée lors de la remise de tee-shirts personnalisés en guise de trophées à certains.
- encore du rire lors des petits matchs « exhibition » et inter-générationnels!
- émotion et rire en découvrant l'exposition de photos et de documents!
- une soirée dansante très bien animée après un apéritif et un repas de qualité... et un super gâteau!



Cette soirée a été une réussite grâce à l'investissement de Cédric Auroux, président du club, Aurélie Bétès, Alexandre Vivier et Fabien Chevody qui ont passé de nombreuses heures à contacter les anciens joueurs, organiser cette soirée, réaliser la vidéo, l'exposition etc. Tous les membres du bureau ont aussi participé à la réussite de cette soirée inoubliable.

Un grand merci à tous, organisateurs et participants!



VERS LE ZÉRO PESTICIDES !

La Communauté de communes de Montesquieu et les communes du territoire ont décidé d'engager une politique volontariste en anticipant une mesure qui sera obligatoire prochainement : plus aucun produit phytosanitaire de type chimique ne sera utilisé pour éradiquer les herbes spontanées du domaine public. A la clé, un bénéfice non négligeable pour la santé, l'eau et les milieux naturels. Avec la loi du 6 février 2014 encadrant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020, la marche vers le « zéro phyto », enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, dispose désormais d'un calendrier et d'un cadre législatif. A l'horizon 2022, ces produits seront ensuite interdits à la vente pour les particuliers également. Concrètement, il s'agit pour les collectivités de ne plus utiliser les désherbants, insecticides et autres pesticides. Ces produits chimiques sont remplacés par des techniques alternatives, notamment des appareils mécaniques modernes et adaptés. Soucieuse d'aller au-delà de la contrainte réglementaire, la Communauté de communes de Montesquieu accompagnera également les communes vers un entretien plus vertueux en matière de consommation d'eau, de pratiques horticoles, ou encore de fertilisation.

CRÉAMÔMES revient avec une saison culturelle dès le 16 octobre et jusqu'au 15 avril 2016. Informations sur le site: www.creamomes.fr

ACADÉMIE D'HARMONIE DES GRAVES

La compagnie des Ateliers de Musique en Terre de Graves de Montesquieu (la CAM) a été créée en septembre 2009 à l'initiative de quelques élus et de quelques musiciens amateurs avec la volonté de promouvoir l'enseignement des instruments d'harmonie (cornet, trompette, trombone, cor, tuba, flûte, clarinette, saxophone et percussions classiques) sur le territoire de la Communauté de communes de Montesquieu.

Elle développe ses activités d'enseignement sous le label « Académie d'Harmonie des Graves » auprès des écoles primaires, écoles de musique et communes du canton de La Brède.

Les nouveautés 2015 :

- une activité « orchestre à l'école » à Cabanac-et-Villagrains et Martillac.
- une activité de sensibilisation à la pratique du cornet ou de la clarinette dans le cadre des TAP à Saucats, Saint-Morillon, Saint-Selve et Saint-Médard d'Eyrans.
- des cours d'apprentissage des instruments d'harmonie et des cours de solfège dans chaque commune sous réserve du nombre de participants.

Tous renseignements sur le site: www.academie-harmonie-graves.org

COURS DE MUSIQUE ORCHESTRES BANDA

L'Académie propose sur le territoire :

- ✓ Des cours de cornet, trompette, trombone, cor, tuba, flûte, clarinette, saxophone
- ✓ L'orchestre d'Harmonie Junior (enfants)
- ✓ L'orchestre d'Harmonie Master (jeunes et adultes)
- ✓ La Banda Les Beuchigues

05 56 68 71 17

camgrm@gmail.com
www.academie-harmonie-graves.org



> CCM PRATIQUE

TRANSGIRONDE PROXIMITÉ

Inscription au 05 57 96 96 70

TRANSPORT SCOLAIRE

Service transport scolaire (collèges et lycées)
05 57 96 79 62
transport-scolaire@cc-montesquieu.fr

POINT SERVICE CAF

Tous les mardis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
Attention : Ce service ne remplace pas les points relais CAF.
05 57 96 43 02

DÉCHÈTERIES (MIGELANE ET ARNAHURT)

Service environnement
05 57 96 01 24
conseiller-du-tri@cc-montesquieu.fr
Lundi > vendredi : de 13h à 18h
Samedi : de 8h30 à 18h
Dimanche : de 8h30 à 13h
Fermées les jours fériés.
Les principaux jours d'affluence sont les lundis et les samedis.

PERMANENCE PETITE ENFANCE

Sur RDV le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Service petite enfance
05 57 96 43 02
accueil-jeunesse@cc-montesquieu.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Permanences sur RDV uniquement
05 57 96 43 77
ram@cc-montesquieu.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

05 57 96 99 97
accueilleenfantsparents@cc-montesquieu.fr

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES

Service développement économique
05 57 96 79 64
contact@creer-montesquieu.fr - www.creer-montesquieu.fr

ESPACE EMPLOI MONTESQUIEU

> Service emploi
Permanences emploi (sur RDV)
accueilleem@cc-montesquieu.fr

- Léognan : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Place Joane
05 57 96 96 70
- Beautiran : Lundis de 14h à 17h - Mairie
05 57 96 96 70
- Cabanac-et-Villagrains : Vendredis de 9h30 à 12h
Salle François Mauriac (au-dessus de la bibliothèque)
05 57 96 96 70
- Cadaujac : Mardis de 9h30 à 12h - Point Info Jeune
05 57 96 96 70
- La Brède : Lundis de 10h à 12h et de 15h à 18h
Jeudis de 9h à 12h - Espace Pousse (BIJ)
05 56 78 43 82

> PLIE des Graves (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Le PLIE des Graves s'adresse à tous les demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés particulières pour accéder à l'emploi durable.
05 57 96 96 70
referent-plie@cc-montesquieu.fr

> Mission Locale des Graves (MLG)

La MLG aide gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans (ni scolarisés, ni étudiants) dans les domaines de l'orientation, la formation, l'emploi et la vie quotidienne.
05 56 64 70 63
Permanences :

- Léognan (Place Joane) : toute la semaine
- La Brède (Espace Pousse) : le mercredi de 9h à 12h
- Cadaujac : le vendredi de 9h à 12h

> Permanences d'accès aux droits

Conseils juridiques, gestion du budget et surendettement, orientation validation des acquis d'expériences

- Infos Droits : le premier mercredi du mois à Beautiran ainsi qu'un vendredi par mois à l'Espace Emploi Montesquieu à Léognan
> sur rdv au 05 56 45 25 21
- CIBC (VAE) : une fois par mois
> sur rdv au 05 57 54 25 00
- Familles en Gironde (surendettement, gestion budget) : une fois par mois à l'Espace Emploi à Léognan
> sur rdv au 05 57 96 96 70

À la recherche d'un
emploi saisonnier ou
d'un emploi stable ?

Envie d'une expérience
dans le milieu agricole ?

Aucune exigence particulière n'est requise en termes de profil, la motivation et les bonnes intentions peuvent parfois suffire. Des formations courtes adaptées sont proposées aux personnes qui ont des perspectives d'évolution dans le métier (taille de la vigne, conduite du tracteur...).



**Le Service de
Remplacement
Gironde recrute**



SRGironde

17 cours Xavier Arnozan
33000 BORDEAUX

Mail : serviceremplacement33@orange.fr

www.servicederemplacement.fr

OFFICE DE TOURISME EN GRAVES MONTESQUIEU



L'Office de tourisme a reçu tout récemment les honneurs de la presse régionale. En effet, « le prix du meilleur accueil » lui a été décerné récompensant l'ensemble des actions menées et notamment l'opération « **Gascons de Bordeaux** » mise en route l'année dernière réunissant l'ensemble des Gascons sous un même logo.

Cette dénomination (*Gascons de Bordeaux*) est née de l'envie de valoriser les hommes qui vivent dans le Sud Gironde (entre Bordeaux et la forêt des Landes) et de renforcer la collaboration entre l'Office de tourisme Sauternes Graves Landes girondines et l'Office de Tourisme en Graves Montesquieu et ses trois points d'accueil.

« *Les Gascons de Bordeaux sont généreux et partageurs. Ils aiment échanger, batailler, chanter, rencontrer... Ils sont reconnaissables à leurs lunettes noires trendy et à leurs bérêts...* »

Office de tourisme en Graves Montesquieu
3, place Vayssière 33650 MARTILLAC
www.tourisme-montesquieu.com

ENVIRONNEMENT (Rappels)



Les **propriétaires de chiens** sont **responsables des nuisances** occasionnées par ceux-ci. Ils doivent notamment veiller à ce que les aboiements ne soient pas préjudiciables à la quiétude de leurs voisins.



Bruits de voisinage : les horaires autorisés par arrêté préfectoral du 5 octobre 2009 pour les **travaux de bricolage** et de **jardinage** doivent être respectés :

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.



ZOOM POINT RENCONTRE JEUNES

RENCONTRE AVEC L'EX INTERNATIONAL DE FOOTBALL

Florent MALOUDA

au stade Jacques Chaban-Delmas

pour une affiche
FCGB - FC METZ



Arrivée des joueurs du FC Metz à l'hôtel situé à Bordeaux Mériadeck en minibus avec Mathilde, Enzo,... où nous étions attendus au bar du 2^e étage pour la séance questions/réponses-photos-selfies-dédicaces, avant de prendre la direction du stade afin de déployer nos banderoles confectionnées par les jeunes du PRJ. Un grand merci à Florent d'avoir permis cette rencontre avant un match important et regagner sa chambre pour se concentrer.

Questions-réponses

PRJ: Quel a été ton premier club?

Florent Malouda: La jeunesse Saint-Georges (club de la Guyane) entraîné par mon père, en sachant que ma maman jouait aussi au football.

PRJ: Ta musique préférée?

F.M.: Le reggae, ça m'apaise.

PRJ: Pourquoi avoir choisi le FC Metz?

F.M.: À mon retour de Turquie, Robert Duvergne, ancien préparateur physique de l'Olympique Lyonnais quand j'y étais, aujourd'hui au FC Metz, m'a proposé ce challenge de maintenir le club en ligue 1. J'ai signé un contrat d'un an, plus un an supplémentaire, en cas de maintien du club en fin de saison.

PRJ: Ton plus beau but?

F.M.: C'était dans le championnat anglais contre le FC Everton, un tir de très loin qui se loge sous la barre et franchit la ligne de but mais l'arbitre en a décidé autrement alors que tout le stade l'a vu dans les filets. (Rires...)



PRJ: C'est pas trop dur de vivre loin de sa famille?
F.M.: Je joue à Metz, ils habitent à Lyon, lors de mon passage à Trabzonspor (Turquie) il n'y avait pas d'école internationale – mes enfants sont bilingues –; ils ont suivi une scolarité dans les écoles anglaises durant mes saisons passées au Chelsea FC. Ce sont des sacrifices de vivre seul et être loin de sa famille sur une courte durée qu'il faut accepter pour exercer son métier.

PRJ: Tu as 35 ans, combien de temps penses-tu encore jouer?
F.M.: 2 à 3 ans, si la motivation est toujours là quand je me réveille le matin.

PRJ: Que mange Florent Malouda?

F.M.: Tout, quand je suis en vacances mais j'ai une bonne hygiène de vie tout au long de la saison, ce qui permet d'éviter les blessures. Je touche du bois, je n'ai pas eu de grosses blessures jusqu'à aujourd'hui qui ont nécessité une intervention chirurgicale.

PRJ: Combien d'heures d'entraînement par semaine?

F.M.: 50 heures en club et en dehors, avec beaucoup de récupération, repos, balnéothérapie, spa...

PRJ: Ton record de jongles?

F.M.: 400 pieds gauches.

PRJ: Ton poste sur le terrain?

F.M.: Je peux jouer partout en attaque et derrière, je me rappelle en Corse lors d'un match Ajaccio-Lyon, j'ai joué arrière gauche pour le besoin de l'équipe.

PRJ: Comment vous communiquez dans les équipes où tu as joué?

F.M.: En anglais, le football est un sport universel et si j'ai un conseil à vous donner, apprenez l'anglais, c'est la langue la plus parlée pour communiquer et ça vous servira pour votre futur métier y compris en vacances dans un pays étranger.

F.M.: C'est le moment de vous quitter; je dois m'isoler pour me concentrer avant le match. Ce fut un chouette moment partagé avec vous. Rendez-vous ce soir au stade, j'essaierai de vous faire un coucou depuis le terrain (Florent l'a fait).

Merci Florent!

De notre correspondant Éric Joseph.